

JURIDIQUE : LE CONTRAT DE TRAVAIL EN NOUVELLE CALEDONIE

INTRODUCTION La rédaction d'un contrat de travail doit correspondre scrupuleusement à la réglementation en vigueur en Nouvelle Calédonie pour les employeurs du territoire et respecter les lois de l'Etat. La jurisprudence peut également apporter des précisions et/ou des compléments aux lois en vigueur.

Mais alors ? Comment éviter les erreurs ? Lors de la rédaction du contrat ? Lorsque l'on souhaite faire évoluer un contrat de travail ? Et comment rompre un contrat de travail de sorte à ce que cette rupture respecte le droit et ne lèse ni le salarié ni l'entreprise ?

Ce sont à ces questions que cette formation vous apportera des réponses. Vous ne deviendrez pas des experts du droit du travail en deux jours, vous saurez cependant sécuriser les contrats tout au long de la vie de ceux-ci.

PUBLIC : Personnel des services de ressources humaines

DURÉE : 14 heures

OBJECTIFS

Connaître les principes du droit du travail en Nouvelle Calédonie

Savoir créer, faire vivre et rompre un contrat de travail.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Les évaluations sont orales, individuelles ou collectives et s'effectuent tout au long de la formation grâce aux exercices et aux mises en situation réalisées.

Une évaluation formative écrite est réalisée en fin de parcours.

Une attestation de formation nominative est délivrée à chacun des participants.

Ressources pédagogiques

Formation Action qui vise l'opérationnalité immédiate.

De nombreux exercices sont proposés pour une montée en compétences efficace et rapide.

Un livret pédagogique est transmis à chacun pour une meilleure appropriation.

Accès à l'extranet après la formation : documents mis en ligne, consultables et téléchargeables.

Une équipe pédagogique est dédiée pour l'accompagnement tout au long du processus.

PROGRAMME

Le droit du travail en Nouvelle Calédonie

- Les grands principes
- Les particularités liées au contrat de travail

La rédaction du contrat de travail

- Le choix du type de contrat : CDD, CDI et les impacts pour l'entreprise et pour le salarié
- Distinguer les contrats de travail des embauches en intérim, du portage salarial, des collaborations en sous-traitance
- Respecter les clauses obligatoires
- Maîtriser les clauses sensibles

Modifier les contrats de travail

- Distinguer modification de contrat et condition d'exécution
- Respecter les procédures et rédiger les avenants
- Les droits des salariés

Les cas particuliers des CDD et intérimaires

- Connaître la réglementation et les impacts pour l'entreprise et les salariés

La rupture du contrat de travail

- Connaître les principaux cas de rupture
- Anticiper les risques potentiels pour l'entreprise.
- Les points de vigilance de la rupture de contrat de travail

Les Formations du Groupe Atout Plus sont réalisées par sa filiale la SARL ATOUT BUSINESS référencée DFPC : N°988/0532/16R. Cet enregistrement ne vaut pas agrément du Gouvernement Calédonien.

Contact : ATOUT PLUS GROUPE – 35 rue Porcheron, Nouméa, Q. Latin
Tel +687.24.38.66 - formation@atoutplus.nc - www.atoutplus.nc